

Madame la Vice-Présidente du Conseil Général,
Madame l'Adjointe au Maire,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Elus,
Monsieur le Directeur Général,
Monsieur le Directeur,
Docteurs,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir d'être aujourd'hui parmi vous - en présence du Président national de la Fédération des Associations pour adultes et jeunes handicapés.

Il s'agit bien de marquer l'évènement important que constitue l'inauguration de la résidence OCTAN-ERIDEN et du service d'accueil de jour de la Maison d'Accueil Spécialisée de Targé.

Je retracerai brièvement l'historique et la dynamique de votre structure - elle fête cette année ses **30 ans d'existence** - et de cette extension qui nous rassemble aujourd'hui.

La MAS a été construite en 1981 pour accueillir initialement 40 personnes en internat et 5 en accueil de jour.

Un premier projet de rénovation et d'agrandissement a été mené à la fin des années 2000, afin d'améliorer les conditions d'accueil des résidents. Il fut soutenu par la CNSA dans le cadre du plan de modernisation des établissements pour personnes handicapées.

L'extension qui nous rassemble aujourd'hui, c'est la réponse concrète fonctionnelle de qualité au besoin de prise en charge de 48 personnes en situation de handicap, précédemment accueillies à l'hôpital gériatrique du CHU Poitiers.

Par suite, il a donc été recherché, en lien avec les associations intervenant dans le secteur médico-social, des solutions permettant d'accueillir les adultes orientés en MAS.

Et à ce titre, il me semble important de souligner que, à plusieurs égards, il a s'agi là **d'une opération préfiguratrice** :

- **préfiguratrice d'abord de la future procédure d'appels à projets** pour les établissements médico-sociaux - *qui commencera en région le 3 novembre prochain, par l'installation de la Commission de la Vienne.*

Dès cette époque c'est l'Etat qui a annoncé le nombre de places nécessaires - *sur la base de l'évaluation des besoins*- et qui a "choisi" les porteurs de projets.

Il a été en effet proposé à plusieurs gestionnaires d'établissements compétents de rechercher une solution au besoin de prise en charge de ces adultes lourdement handicapés : soit une création *ex-nihilo*, soit des agrandissements de structures existantes.

L'APAJH a alors répondu présent.

Elle s'est rapidement positionnée sur cette 2ème solution, en proposant d'augmenter la capacité de la MAS de Targé (celle d'Iteuil aussi).

- **préfiguratrice de l'ARS également peut -être**, au titre du soutien conjoint de l'Etat et de l'Assurance Maladie, puisque que la Caisse Régionale d'Assurance Maladie, la CRAMCO - avait également accompagné financièrement le projet.

La MAS de Targé - c'est donc aujourd'hui **un véritable lieu de vie**, un lieu à la hauteur des exigences qui sont les vôtres et qui doivent être les nôtres en matière d'accueil des personnes adultes handicapées.

Exigence nécessaire parce que les résidents sont appelés à vivre ici plusieurs dizaines d'années. *Selon les constats effectués en août dernier, l'âge moyen à l'entrée est de 33 ans et l'âge moyen des résidents est de 44 ans).*

Exigence nécessaire aussi afin d'accueillir les résidents les moins autonomes ;

Exigence rendue possible enfin par un effectif d'encadrement important, de plus de 95 personnes dont je salue l'engagement au quotidien.

Je sais que cette exigence, c'est celle de l'APAJH dans l'ensemble de ses structures, que je sais très nombreuses en Vienne.

Vous finalisez d'ailleurs à Châtellerault la construction d'un nouvel ESAT, et un foyer d'hébergement de 36 places est en cours de construction. Et votre IME a été autorisé, l'été dernier, à accueillir un groupe de 8 enfants atteints de troubles envahissants du comportement.

Je sais aussi pouvoir compter sur l'APAJH - membre fondateur du Comité d'Entente en tant qu'**acteur actif de la démocratie sanitaire.**

Vos membres siègent en effet au sein des instances de l'ARS : Conférence de territoire de la Vienne, mais aussi Commission médico-sociale de la CRSA , **qui s'est réunie la semaine passée, et qui s'est prononcée, à l'unanimité, en faveur du** Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale.

Madame Vacheron, Monsieur François, soyez remerciés de cette confiance.

Je souhaite bien sur que notre travail se poursuivre - ensemble - afin de parfaire l'adaptation des structures d'accompagnement pour enfants et adolescents handicapés à l'évolution des besoins en Poitou-Charentes.

Je vous remercie et vous félicite pour le travail réalisé, et, d'ores et déjà pour celui à venir ; dont je sais par avance qu'il sera à la hauteur de nos espérances.